



Edition du 12/10/2015 Validé le
Page : 1/2

MAIRIE DE SAINT JULIEN MONTDENIS
Le Bourg

Maitre d'ouvrage
Nom :

73870 SAINT JULIEN MONTDENIS

Réf. Client :

Tel : 04 79 59 60 85

Fax : 04 79 59 59 26

Rapport d'essai du dossier n° 151006 012861 03 Echantillon n° 114230

Type d'installation :	Station de Traitement-Production	Type d'analyse :	P101
Commune ou Syndicat :	SAINT JULIEN MONTDENIS	Type d'eau :	Distribuée Sans Désinfection
Nom de l'installation :	STATION DU REVET	Motif :	Contrôle Sanitaire
Code PSV :	0000005181	Préleveur :	SAVOIE LABO O. Ricard
Point de surveillance :	RESERVOIR DU REVET	Date et heure prélèvement et mesures in situ :	06/10/2015 13:57
Localisation précise :	BASSIN PUBLIC CENTRE DE VILLAGE	Date de dépôt :	06/10/2015
		Date de mise en analyse :	06/10/2015

CONDITIONS DE PRELEVEMENT

Météo :	COUVERT	Démontage avant prélèvement :	Oui
Type de traitement de l'eau :	Aucun	Désinfection du point de prélèvement :	Flamme
Point de prélèvement :	Robinet/Vanne	Outils de prélèvement :	Aucun

Remarques : sur la Prestation: Aucune / sur l'échantillon: Aucune

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande) Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

LQ = Limites de qualité (valeurs impératives de qualité) / RQ = Références de qualité (valeurs indicatives de suivi des installations de production et distribution) selon arrêté ci dessous

Paramètres	RESULTATS	LQ	RQ	Unités	Méthodes
PRELEVEMENT D'ECHANTILLON					
# Prélèvement instantané (prise d'échantill. unique)					FDT 90-520
MESURES DE TERRAIN					
Aspect (in situ)	Acceptable			.	Méthode interne
Couleur (apparente) (in situ)	Acceptable		Acceptable	.	NF EN ISO 7887 sect.2
Odeur (in situ)	Acceptable		Acceptable	.	NF EN 1622 annexe C.
# Température de l'eau et de mesure (in situ)	10.7		25	°C	Meth. Interne PVMDT_M07
# pH (in situ)	7.5		6.5...9.0	Unité pH	NF EN ISO 10523
# Conductivité (corrigée à 25°C par compensation) (i	1033		200...1100	µS/cm	NF EN 27888
# Chlore libre (in situ)	N.M.			mg/L	NF EN ISO 7393-2
# Chlore total (in situ)	N.M.			mg/L	NF EN ISO 7393-2
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
# Microorganismes aérobies revivifiables à 36°C	1			ufc/mL	NF EN ISO 6222
# Microorganismes aérobies revivifiables à 22°C	3			ufc/mL	NF EN ISO 6222
# Coliformes	< 1		< 1	ufc/100mL	NF EN ISO 9308-1
# Escherichia coli	< 1	< 1		ufc/100mL	NF EN ISO 9308-1
# Entérocoques	< 1	< 1		ufc/100mL	NF EN ISO 7899-2
PARAMETRES ORGANOLEPTIQUES					
Saveur (qualitatif)	Acceptable		Acceptable		NF EN 1622 annexe C
PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES					
# Turbidité	< 0.20		2	NFU	NF EN ISO 7027



Paramètres	RESULTATS	LQ	RQ	Unités	Méthodes
# Titre Alcalimétrique	< 2			degré français	NF EN ISO 9963-1
# Titre Alcalimétrique Complet	18.0			degré français	NF EN ISO 9963-1
# Titre Hydrotimétrique (Dureté)	49.58			degré français	Meth. Interne PMICP_M09
# Carbonates	0			mg/L CO3	Meth. Interne EPTTI_M02 selon NF EN ISO 9963-1
# Hydrogénocarbonates (HCO3)	219			mg/L HCO3	Meth. Interne EPTTI_M02 selon NF EN ISO 9963-1
# Chlorures	0.45		250	mg/L	NF EN ISO 10304-1
# Sulfates	407		250	mg/L SO4	NF EN ISO 10304-1
# Carbone Organique Total (COT)	(ec)		2	mg/L C	NF EN 1484
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
# Ammonium (NH4)	< 0.03		0.1	mg/L NH4	Meth interne EPSPA_M05
# Nitrites (NO2)	< 0.01	0.1		mg/L NO2	NF EN ISO 10304-1
# Nitrates (NO3)	1.5	50		mg/L NO3	NF EN ISO 10304-1
NO3/50 + NO2/3	0.029	1			Calcul
MICROPOLLUANTS MINERAUX					
# Potassium	0.69			mg/L	NF EN ISO 17294-2
# Sodium	2.75		200	mg/L	NF EN ISO 17294-2
# Magnésium	17.2			mg/L	NF EN ISO 17294-2
# Calcium	170			mg/L	NF EN ISO 17294-2

= Paramètre accrédité N.M. = Non Mesuré UFC = Unité Formant Colonie

Résultats microbiologiques : selon la norme NF EN ISO 8199 (2008), les résultats dont le dénombrement est compris entre 1 et 3 indiquent la présence avec une fidélité de résultat quantifié faible, ceux entre 4 et 9 sont des nombres estimés.

xx Sulfate : dépassement de la référence de qualité

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages. L'accréditation de la section Essais du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont marqués par le signe dièse "#" devant chaque paramètre. Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) et IAF (International Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

**Résultats
partiels**